



*58<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme*

*Débat général sur le point 2 - Déclaration orale sur la détérioration de la situation des droits de l'homme au Burundi*

*3 mars 2025*

Monsieur le Haut-commissaire,

La FIACAT et l'ACAT Burundi vous remercient pour cette mise à jour de la situation des droits humains dans le monde, et souhaitent attirer l'attention du Conseil sur la situation des droits humains au Burundi.

Le renouvellement du mandat du Rapporteur spécial lors de la 57<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme a été salué par la société civile burundaise et internationale.

Ce renouvellement doit s'accompagner d'une attention accrue de la communauté internationale dans un contexte pré-électoral particulièrement inquiétant pour les droits humains. Nos organisations sont préoccupées par la recrudescence des mesures législatives prises pour réduire l'opposition qui s'inscrivent dans un contexte plus large de ciblage des membres de l'opposition, des défenseurs des droits humains et des journalistes par la ligue des jeunes du parti au pouvoir qui mène une campagne visant à supprimer l'opposition et la dissidence par l'utilisation, notamment, de discours de haine, d'arrestations et détentions arbitraires et de disparitions forcées.

Nos organisations demandent à la communauté internationale de suivre de près la situation afin de prévenir des violations massives des droits humains dans le contexte électoral et garantir la tenue d'un scrutin crédible et inclusif.

Enfin, l'ACAT Burundi et la FIACAT continuent d'appeler à la libération immédiate et sans condition de la journaliste Sandra Muhoza, détenue arbitrairement depuis le 13 avril 2024.

Je vous remercie.